

événement

**Parcours du cœur :
rendez-vous le 29 mars**

5 Eclairage public
sous contrôle

7 Personnes âgées et
étudiants : partagez
le même toit



Ville
d'Oullins

9 Dossier :
la mairie
à votre service



13 Le service
développement
économique et emploi
se restructure





Exposition "Oullins à l'école"

Mercredi 25 février, les Oullinois se sont déplacés en famille pour assister au vernissage de l'exposition "Oullins à l'école". Conçue par les archives municipales, cette exposition présentée à l'Hôtel de Ville a connu un énorme succès et a reçu la visite de nombreuses classes. Elle relatait près de deux siècles de souvenirs d'école grâce à des documents d'archives, des photos de classe, des témoignages ou des objets dont certains étaient prêtés par des Oullinois.

Les Muses triomphent

Du 25 février au 7 mars, la scène du théâtre de la Renaissance est investie par la nouvelle création théâtrale de Camille Germer : "Les Muses". Comédie musicale glamrock, ce spectacle est un foisonnement de plumes, de chansons glamour, de rythmes et d'émotion. Les spectateurs ont pu apprécier la créativité de la troupe en amont de la représentation : à l'occasion de cet événement, un blog a été créé et chacun pouvait suivre au jour le jour les péripéties des répétitions au Bac à Traille.



S o m m a i r e

page 3

entretien avec le Maire

page 4

en direct du conseil municipal

- Délibérations du Conseil municipal du 5 février 2009 (extraits)

page 5

la ville bouge

- Eclairage public sous contrôle
- Métro : franchissement du Rhône
- Ilot de la Camille : enquête publique

pages 6-7

Oullins au quotidien

- Prévention de la délinquance : des actions pour 2009

- Sous le soleil italien
- Personnes âgées et étudiants : partagez le même toit
- Donnez votre sang : c'est vital
- Portes ouvertes dans les établissements scolaires

page 8

environnement

- L'éclairage de l'église : une démarche environnementale
- Des consignes à vélos à la gare
- De nouvelles inondations en février

pages 9-10-11-12

regard sur...

La mairie à votre service

- Des compétences multiples
- L'accueil en mairie

- Stations d'enregistrement des passeports biométriques
- Internet au service de l'usager
- Amélioration du marché place Anatole France
- Un cimetière entièrement réhabilité

page 13

économie et emploi

- Le service développement économique et emploi se restructure

page 14

sport et loisirs

- Événement
Parcours du cœur : rendez-vous le 29 mars
- CISAG : une politique sportive exigeante

page 15

culture

- Hommage à la langue française
 - Les Nouveaux Impromptus
- pages 16-17

tribune libre

page 18

infos pratiques

- Agenda
- Carnet d'adresses

Parution mensuelle tous les 1^{ers} jeudis du mois.

Directeur de la publication : François-Noël Buffet

Rédactrice en chef : Myriam Rondey

Photos : Thierry Chassepoux

Régie publicitaire : Spécifique : 04 37 91 69 50

Maquette, réalisation : Arthésis : tél. 04 72 59 00 00

Impression : Brailly

Distribution : Publi Services

Tirage : 14 000 exemplaires

Profil est distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la Ville.

Si vous ne le recevez pas, merci de le signaler au service communication au 04 72 39 73 79.



Profil : Au sein de la mairie, le service « affaires générales et juridiques » est en contact direct avec la population. Quel est son rôle ?

François-Noël Buffet : Pour la population, le service des affaires générales et juridiques de la mairie est surtout connu pour ses compétences en matière d'état civil. Il s'occupe en effet des documents concernant la situation des personnes. Cette mission constitue à la fois une mission régaliennne des communes et le premier service décentralisé de l'Etat. Dans ce cadre, la mairie dispose des pouvoirs lui permettant d'établir et de rédiger des actes officiels marquant les différentes étapes de notre vie : naissance, mariage, décès. De la même manière, elle est habilitée à constituer ou instruire les dossiers relatifs à l'identité des personnes ou à certaines situations particulières comme par exemple les mises sous tutelle ou curatelle ou encore les autorisations d'accueil et de séjour sur le territoire de la commune. Ces différents services à la population, outre leur caractère administratif, ont avant tout une valeur juridique majeure.

Mais le service des affaires générales et juridiques a d'autres missions moins "visibles" par la population et qui touchent pourtant le cœur de la vie quotidienne et citoyenne :

il s'agit de l'organisation des conseils municipaux et des élections, la gestion du cimetière, la réglementation des marchés forains, des débits de boisson, des panneaux publicitaires ou encore des vide greniers.

En ce qui concerne les démarches liées à l'état civil, y aura-t-il des changements ces prochains mois ?

Oui. Dans le cas des passeports biométriques par exemple, nous avons fait en sorte qu'Oullins soit sélectionnée pour disposer des installations et dispositifs nécessaires à l'enregistrement des

Le cœur de la vie
quotidienne et
citoyenne

demandes de ces passeports. Ces installations devraient arriver en mars. Pour nous, cela signifie de la formation en interne, une réorganisation de l'accueil du public et une communication vis-à-vis des administrés. D'autres évolutions sont possibles si l'on en juge les dernières décisions de l'Etat. Si l'on fait un peu de prospective, on peut parfaitement imaginer qu'à terme, les mairies seront habilitées à établir les certificats d'immatriculation des véhicules dont la démarche se fait actuellement à la Préfecture.

La gestion du cimetière fait partie intégrante des missions de ce service des affaires générales. Par quoi cela se traduit-il ?

Le cimetière fait partie du patrimoine municipal et à ce titre ses aménagements et son entretien sont du ressort de la Ville. Conscients qu'il s'agit d'un vrai service public, nous avons d'ailleurs

engagé de gros travaux de réhabilitation et de rénovation ces dernières années. Sur le plan juridique et administratif, la mairie définit et assure la réglementation intérieure et gère l'occupation du site. En d'autres termes, c'est le service des affaires générales qui instruit les dossiers d'allocation des concessions et, le cas échéant, de remplacement des concessions laissées à l'abandon.

J'ajoute que le service des affaires générales a aussi en charge la gestion des marchés forains, et qu'à cet égard, un travail est actuellement en cours pour améliorer l'organisation du marché de la place Anatole France.

Comme vous le précisiez, s'agissant du service des affaires générales, on touche à l'une des missions régaliennes de la commune. Quelles sont les autres ?

Les fonctions régaliennes de la Ville sont clairement définies et concernent, outre les affaires générales, tout ce qui touche aux affaires scolaires, à la réglementation, à l'entretien et à la maintenance du patrimoine municipal.

Comment la Ville d'Oullins envisage ces missions dans l'avenir ?

Sans anticiper sur l'avenir, mais au regard des réflexions qui sont actuellement portées sur l'aménagement du territoire et le rôle des différentes collectivités, j'ai tendance à penser que ces fondamentaux, dès lors qu'ils sont de l'ordre de la proximité, resteront de la compétence des communes, voire se renforceront.

Et pour mieux répondre aux attentes de la population, nous souhaitons être à son écoute. Nous allons engager prochainement un travail sur la qualité de nos services. Un questionnaire sera distribué aux usagers nous permettant ainsi d'améliorer la satisfaction de tous.

AGENDA

Jeudi 19 mars

Commémoration du 47^{ème} anniversaire du Cessez-le-feu en Algérie
17h15 : Stèle "Monolithe" - Square du 19 mars 1962
17h45 : Monument aux Morts

Jeudi 19 mars

18h : Réception à l'occasion de l'échange scolaire entre le lycée Saint Thomas d'Aquin et le Hölderlin Gymnasium de Nürtingen (Allemagne)
Hall Raspail - Hôtel de Ville

PERMANENCES

Tous les élus reçoivent sur rendez-vous. Vous pouvez prendre contact avec le cabinet du Maire. Un élu est de permanence le samedi de 10h à 12h.



Délibérations du Conseil municipal du 5 février 2009 (extraits)

Toutes les délibérations sont consultables sur le site www.ville-oullins.fr

- . **Attribution de "crédits non affectés" :**
500 € de subvention 2009 de fonctionnement à l'association Initiative et animation du quartier du Golf ; 1000 € au P.L.O. dans le cadre du projet "Insertion par le sport".
- . Le Conseil municipal a défini **les modalités de tarification de l'occupation du domaine public** : les associations à but non lucratif sont exonérées de toute redevance à condition que l'occupation du domaine public ne soit pas régulière ; les associations ayant un objet commercial, exerçant une activité de ce type ou collectant de l'argent pour un objet autre que son domaine social, devront s'acquitter d'une redevance. Quant aux droits de voirie dus par les commerçants, une demande d'exonération pourra être effectuée si des travaux de voirie d'une durée supérieure à 2 mois sont de nature à porter atteinte à la desserte de ces commerces.
- . Le Conseil municipal décide **d'instaurer des titres-restaurant** au personnel municipal à compter du 1^{er} mars 2009. La contribution financière de la commune est fixée à 50% et la valeur du titre à 5 €.
- . **Une convention est conclue entre la Ville et le P.L.O. section natation synchronisée.** La participation de la Ville en 2009 sera de 2000 €, montant qui sera réévalué en 2010 et 2011.



- . Suite au départ de Gilbert Coudène, **Etienne Paoli est désigné administrateur** de la régie municipale du théâtre de la Renaissance, pour une durée de trois ans.
- . Dans le cadre de l'entretien de son patrimoine, la Ville décide le lancement d'une opération de **restauration partielle de la toiture de l'Hôtel de Ville**. Le montant prévisionnel est de 115 000 € HT. La Ville sollicite le concours financier de l'Etat.
- . Dans le cadre de l'opération de **rénovation des façades de la Grande rue**, le montant des subventions accordées en 2008 s'élève à 13 202 €.
- . Autorisation à déposer une déclaration préalable pour le **ravalement de l'immeuble situé au 80 Grande rue**.
- . **Lancement de la procédure d'élaboration de l'Agenda 21**, véritable programme pluriannuel d'actions en faveur du développement durable sur le territoire de la commune d'Oullins. Il approuve la décision de faire appel à un ou plusieurs prestataires extérieurs pour l'accompagner dans cette démarche.

QUESTIONS RÉPONSES



Nous désirons éventuellement construire un appentis sur le côté de notre maison. Pouvez-vous nous fournir le détail des formalités administratives à vous adresser ?

Christian C.

Pour cette construction, il faut remplir un dossier de déclaration préalable : ce formulaire est téléchargeable sur le site du Ministère de l'équipement.

En revanche, nous vous conseillons de venir dans un premier temps au service urbanisme de la mairie (Tél. 04 72 39 73 13) pour voir si le projet est compatible avec le Plan Local d'Urbanisme.

Régulièrement je vois des agents d'entretien utiliser les prises d'eau de la voie publique et ce pendant parfois une demi heure. Tout ça pour enlever quelques saletés qui pourraient faire l'objet d'un simple coup de balai. Lorsque l'on voit le débit de l'eau, on peut imaginer le nombre de mètres cube gaspillés. A l'heure où les campagnes pour économiser l'eau se multiplient, je trouve que la Ville d'Oullins n'est pas exemplaire. (...)

Gérard B.

La voirie est entretenue par les services de propreté du Grand Lyon. Celui-ci s'est engagé dans une politique de développement durable par le biais de son Agenda 21 et certaines procédures ont été mises en œuvre pour limiter les consommations. Puisque vous avez repéré un dysfonctionnement, nous vous invitons à le signaler au Grand Lyon (<http://www.grandlyon.com/Demande-liee-a-la-proprete.2104.0.html>).

De son côté, la Ville veillera à ce que les agents de propreté du Grand Lyon ne gaspillent pas l'eau et fera remonter cette information auprès de ses interlocuteurs.

Nous vous remercions vivement de l'intérêt que vous portez à la propreté de la ville.

Eclairage public sous contrôle

Parce que l'éclairage des rues est un élément essentiel de bien-être et de sécurité publique, des vérifications sont réalisées tous les mois.

Tous les mois, des tournées de vérification de l'éclairage public sont organisées de nuit. Sous la direction du SIGERLy qui a la responsabilité de l'éclairage de la commune, l'entreprise Serpollet parcourt les rues d'Oullins pour noter d'éventuels problèmes. Ce système de tournées nocturnes mis en place sur toutes les communes du syndicat, permet de vérifier l'état de fonctionnement du réseau. « Lors de cette tournée nocturne, l'entreprise passe systématiquement dans toutes les rues et vérifie les 2200 points lumineux de la ville », explique Christian Ambard, adjoint au maire en charge de la voirie et du cadre de vie. Thomas Mouyon, technicien au SIGERLy

et responsable du secteur sud, précise : « En commençant à la tombée de la nuit, la tournée peut ainsi s'achever facilement vers 2 ou 3 heures du matin ». Les pannes ou problèmes sont notés et les réparations effectuées dès le lendemain. Un compte-rendu est envoyé chaque mois à la municipalité. Le technicien ajoute : « le nombre de réparations par mois est vraiment aléatoire et dépend beaucoup des intempéries ou bien d'actes de vandalisme comme ce fut le cas de manière importante en 2008 sur le quartier de la Saulaie ». La prochaine tournée nocturne est programmée pour le 17 mars.



Métro : franchissement du Rhône

Suite aux études préalables, la solution sous-fluviale a été choisie pour le franchissement du Rhône par le futur métro afin de rejoindre Oullins gare. Deux solutions techniques s'offraient aux experts : un "tunnelier" ou l'installation de "caissons immergés". C'est finalement le tunnelier qui a été choisi. Il s'agira très exactement d'un tunnel monotube avec double voie, réalisé au tunnelier à pression de boue. Cette machine impressionnante mesure 9 mètres de diamètre. Elle partira du puits d'entrée situé au niveau du parc de Gerland, pour rejoindre Oullins.

Plus d'infos sur www.ville-oullins.fr



© SYTRAL / CHANTIERS MODERNES RHÔNE-ALPES

Ilot de la Camille : enquête publique

Une enquête publique se déroulera du 2 au 16 mars 2009 inclus à propos du déclassement d'un terrain appartenant au domaine public en vue d'une opération de dynamisation du commerce oullinois. Il s'agit notamment de créer de nouvelles places de stationnement, de construire des locaux commerciaux et des logements, ainsi que d'aménager un espace public piétonnier et végétal au cœur de l'îlot de la Camille. Les intéressés pourront consulter le dossier soumis à l'enquête publique au service urbanisme de la mairie du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30. Ils auront la possibilité de présenter

leurs observations sur un registre. Par ailleurs, un commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir les déclarations verbales ou écrites des personnes intéressées par ce dossier. Il tiendra deux permanences dans le hall Raspail de la mairie : le jeudi 5 mars de 9h30 à 11h30 et le lundi 16 mars de 14h à 16h30.

Les riverains pourront également adresser leurs observations par courrier à : Monsieur le Commissaire Enquêteur Mairie d'Oullins - place Roger Salengro 69600 Oullins.

Renseignements : Tél. 04 72 39 73 13

en bref...

Rue Lortet

Les travaux de requalification de la voirie auront lieu jusqu'au 27 mars inclus : le stationnement et la circulation seront interdits rue Lortet. Le stationnement sera également interdit boulevard Emile Zola de part et d'autre du carrefour avec la rue Lortet. Une déviation est mise en place par la rue des Jardins et la rue de la Commune de Paris.

Prévention de la délinquance : des actions pour 2009

Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) s'est réuni le vendredi 6 février à l'Hôtel de Ville. Sous la présidence de François-Noël Buffet, Sénateur-Maire, elle réunissait le Préfet délégué pour la sécurité et la défense, le Procureur de la République,

un représentant du Conseil général et une quarantaine d'interlocuteurs locaux comme les centres sociaux, les collèges, les bailleurs, la police nationale...

Après adoption du règlement intérieur, François-Noël Buffet a rappelé les engagements pris lors des élections en matière de tranquillité publique par le renforcement de la prévention, et dans les domaines de l'éducation et de la jeunesse.

Catherine Fleith, adjointe au maire chargée de la petite enfance, la jeunesse, la famille, la santé et le handicap, a présenté plusieurs "fiches actions" qui entreront en vigueur en 2009. La Ville poursuivra une "médiation" afin de prévenir les problèmes de délinquance et d'exclusion, renouer des liens entre jeunes et adultes ou encore favoriser la mixité et le respect entre filles et garçons. Une fiche action "santé" sera tournée vers la prévention des conduites à risques. L'année 2009 permettra de réaliser un état des lieux et de définir les orientations notamment en matière de consommation d'alcool et de drogues.

Louis Proton, adjoint au maire chargé des affaires sociales, de la solidarité, du logement et de la vie quotidienne, a présenté une fiche action "ilotage" qui prévoit une présence plus régulière de la police municipale dans les quartiers. Il a annoncé une augmentation des effectifs et de l'amplitude horaire de la police municipale et l'organisation d'un ilotage à la fois en voiture, à pied et à VTT. Un autre volet de réflexion du CLSPD est l'aide à la scolarité et l'accompagnement des jeunes les plus en difficulté. Un recensement de toutes les actions effectuées par les différents partenaires (collèges, associations...) sera effectué afin d'ouvrir le débat sur l'aide pouvant être apportée aux enfants mais également aux parents.

Des groupes de travail thématiques vont être constitués afin de mettre en œuvre les actions prioritaires de l'année 2009. Comme l'a précisé le Préfet, « le CLSPD permet de faire travailler ensemble des partenaires dont l'objectif est commun. Il a pour rôle de conduire des actions dans la durée mais également de répondre à des problèmes ponctuels comme l'utilisation d'un square ou un problème de nuisance sonore ».

en bref...

Risques technologiques

Par arrêté préfectoral n° 2009-1514, le Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) établi pour la société ARKEMA installée à Pierre-Bénite et le dépôt pétrolier de Lyon 7^e, a été prescrit. L'arrêté préfectoral ainsi que le périmètre d'étude sont consultables en mairie. Le public peut faire des observations sur un registre disponible au service urbanisme.

"Madame, vous avez des droits"

La 4^{ème} édition du guide "Madame, vous avez des droits" édité par l'association Femmes Contre les Intégrismes, est parue en 2008. C'est un guide juridique conçu comme un outil de réflexion et d'analyse pour combattre les discriminations faites aux femmes en France. Il concerne toutes les femmes et jeunes filles qu'elles soient Françaises, bi-nationales ou étrangères. Cette publication est soutenue par la Ville d'Oullins.

Tél. 04 78 27 74 13 - www.fci-asso.org

Guide Oullins 2009

Le "Guide Oullins 2009-2010" tant attendu par les Oullinois est sorti en février 2009 et a été distribué dans les boîtes aux lettres. Si vous ne l'avez pas encore reçu, vous pouvez contacter le service communication de la mairie au 04 72 39 73 13.

Secours Catholique

L'association recherche des bénévoles et des aides diverses. Si vous êtes volontaire, vous pouvez vous rendre aux permanences qui ont lieu tous les mardis de 9h à 11h à la Maison des sociétés, 37 rue Raspail.



Sous le soleil italien

Le jeudi 12 mars à 20h, le Comité des Jumelages de la Ville d'Oullins présente « Tarantella », un concert spectacle populaire, gai, sentimental et interactif... Pascale Charreton

(chant et comédie) et Patricia Perlès (piano et comédie) interprètent des succès de la chanson italienne, mais aussi des perles de la tradition napolitaine, en français et en italien. Comment ne pas fredonner « Azzurro », « Bambino » ou « Volare »...? D'autant plus que ce spectacle sera animé par des personnages de la commedia dell'arte qui vous amuseront avec leurs masques, leur curieuse gestuelle, et leur franc-parler.

12 mars à 20h

Hall Raspail de Hôtel de Ville

Nombre de places limitées : inscription obligatoire auprès du service communication au 04 72 39 73 78 ou 08 avant le vendredi 6 mars 2009.



Personnes âgées et étudiants : partagez le même toit

**Vous êtes à la retraite et vous souffrez de solitude ?
Accueillez chez vous un étudiant pour une année.**

Pour les étudiants, trouver un logement relève souvent du parcours du combattant, allié parfois à la crainte de se trouver loin de ses repères familiaux. Pour les seniors, le plus pénible au quotidien est souvent le sentiment de solitude. Alors pourquoi ne pas faire fonctionner la solidarité entre les générations ? C'est dans cette optique que la Ville d'Oullins soutient l'action de l'association ESDES qui met en place un système de logement intergénérationnel dans l'agglomération lyonnaise. Le principe est simple : une personne âgée ou un couple qui vit seul dans un logement trop grand, offre à un jeune une chambre en échange de petits services. Si l'étudiant ne fait pas office d'aide à domicile et encore moins d'infirmier, il est là cependant pour partager les repas du soir, tenir compagnie, faire des courses ou relever la boîte aux lettres. Pour éviter tout malentendu, les devoirs et obligations de chacun sont détaillés dans une convention signée par les intéressés. « Les jeunes déposent un dossier de demande auprès de l'ESDES et nous opérons une sélection en fonction de leur sérieux.

Nous organisons systématiquement un rendez-vous préalable entre l'étudiant et la personne âgée afin de voir si le duo peut fonctionner, en comparant les profils, les centres d'intérêt. Une fois installés, nous les suivons en permanence », explique Mme Vannes, présidente de l'ESDES. La ville d'Oullins est bien desservie par les transports en commun, proche des universités, et elle intéresse donc les étudiants. « Les seniors doivent profiter de cette opportunité et se rendre compte du bienfait que leur apporterait cette présence à leur domicile », souligne Louis Proton, adjoint au maire chargé des affaires sociales, de la solidarité, du logement et de la vie quotidienne. Il ajoute : « Je crois très fortement à cette idée qui répond à la fois à la question du logement étudiant et au délicat problème de la solitude chez les personnes âgées. Le logement intergénérationnel est une démarche innovante, chaleureuse et solidaire ».

Renseignements : ESDES Service inter-génération - Tél. 06 81 14 82 65
<http://www.esdes-intergenerations.net/>



en bref...

Pré-inscriptions scolaires

Les pré-inscriptions scolaires doivent être faites avant le 21 mars au Service des affaires scolaires de la mairie. Documents à présenter : livret de famille, justificatif de domicile de moins de 3 mois et jugement de divorce le cas échéant. Pré-inscription obligatoire avant le rendez-vous à l'école.

Horaires : du mardi au jeudi de 8h30 à 12h, le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

Bourse aux vêtements



La prochaine bourse organisée par l'Association des Centres Sociaux d'Oullins concerne des vêtements et accessoires pour le printemps et l'été. Le dépôt s'effectue le 31 mars, la vente se déroule ensuite les 1^{er} et 2 avril à la salle Collovray.

Renseignements : Tél. 04 72 66 39 39

Le saviez-vous ?

En passant par les rues...

Voici trois scientifiques qui ont leur rue à Oullins. Retrouvez leur spécialité.

1/ Narcisse Bertholey ; 2/ Charles Lortet ;
3/ Elisée Reclus
a/ Médecin ; b/ Géographe ; c/ Vétérinaire

Réponses : 1c, 2a, 3b

Donnez votre sang : c'est vital

Savez-vous qu'il faut 860 dons de sang par jour pour couvrir les besoins médicaux de la seule région Rhône-Alpes ? Le sang est indispensable et irremplaçable. Il contient des cellules si complexes qu'aucun "liquide" ne peut le substituer. Les collectes de sang organisées régulièrement dans les communes sont donc vitales. Cet acte est totalement sécurisé et effectué sous la direction d'une équipe médicale. Chaque don est d'ailleurs précédé d'un entretien médical et des examens de contrôle du sang sont réalisés sur chaque don.

Qui peut donner ? Toute personne entre 18 et 65 ans en bonne santé et même plusieurs fois par an. Le prélèvement le plus courant est le don

de sang total qui dure environ 10 minutes et s'effectue sans rendez-vous. Mais vous pouvez aussi choisir de faire un don de plasma : celui-ci prend 45 minutes et nécessite un rendez-vous. Dans ce cas, le sang est prélevé mais seul le plasma est gardé : les autres constituants sont restitués. Pour toute question, les médecins et les bénévoles de l'Association des Donneurs de Sang Bénévoles d'Oullins sont là pour vous renseigner.

Prochaine collecte :
Jeudi 26 et vendredi 27 mars de 9h à 12h30 et de 15h à 19h - Salle Collovray
Centre de la Renaissance (entrée rue Parmentier)

Portes ouvertes dans les établissements scolaires

Lycée Parc Chabrières et lycée professionnel E. Labbé (44 Grande rue, Tél. 04 72 39 56 56) : 7 mars de 9h à 12h

Lycée des Chassagnes (13, chemin des Chassagnes, Tél. 04 78 50 29 91) : 7 mars de 9h à 12h

Collège La Clavelière (58, rue Jacquard, Tél. 04 78 51 33 07) : 14 mars de 9h à 12h

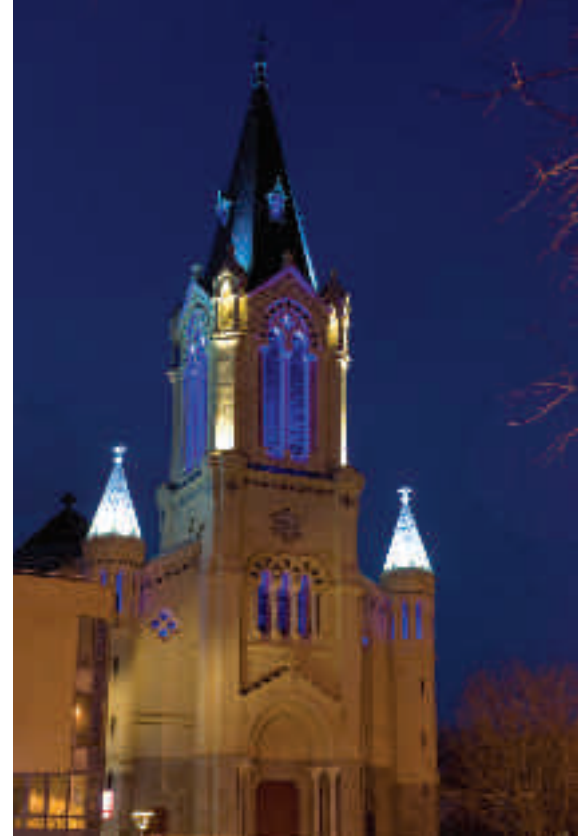
Lycée professionnel Orsel (30, rue Orsel, Tél. 04 72 66 32 80) : 28 mars de 9h à 13h

L'éclairage de l'église : une démarche environnementale

Pour la mise en lumière de l'église, la Ville a opté pour une solution à la fois esthétique et économe.
Un exemple de développement durable.

En 2007-2008, dans le cadre du programme général de réhabilitation de l'église Saint Martin, des travaux de réfection ont été effectués sur la façade de ce bâtiment. Dernière touche à cette mise en beauté, l'édifice a bénéficié d'un nouvel éclairage que les Oullinois ont pu admirer pour la première fois à l'occasion de la fête du 8 décembre. Depuis, chaque nuit, l'église se pare d'un bel habit de lumière aux couleurs changeantes. Imaginée par le SIGERLy, cette mise en lumière a nécessité plus de 600 heures de travail. Le but de cette réalisation est de mettre en valeur l'architecture mais aussi de s'inscrire dans une démarche de faible consommation énergétique. La solution

technique répondant le mieux à ces exigences environnementale et financière est la "LED" (Light Emitting Diode en anglais). La LED a l'avantage d'avoir le même rendu lumineux qu'une source classique de 70 watt ou 100 watt, tout en garantissant une dépense énergétique bien inférieure puisque chaque petite barrette de LED consomme de 3 à 20 watt maximum selon l'éclairage souhaité. Pour l'éclairage du clocher, des deux tours et de la façade, 62 LEDs ont été posées ce qui correspond à une puissance de 900 watt. Ainsi la consommation électrique de cet éclairage ne sera que de 200 € par an ! Quand la restauration des autres façades sera réalisée,



celles-ci bénéficieront du même système d'éclairage. Mais pour retrouver une église toute neuve, il faudra encore quelques centaines d'heures de travail.



Des consignes à vélos à la gare

Afin de rendre service aux usagers des TER, des consignes à vélo ont été installées en février à la gare d'Oullins. Elles sont situées sur le parking, à côté des accroche-vélos. Ces consignes sont individuelles, sécurisées et abritées. Elles sont mises gratuitement à la disposition des voyageurs. La seule contrainte est de fournir son propre cadenas ou antivol pour fermer la consigne. Mieux que les accroche-vélos, les consignes empêchent que le vélo soit détérioré.

Le fonctionnement est simple : vous arrivez en vélo à la gare, vous le rangez dans une consigne libre que vous fermez avec votre propre cadenas

et vous prenez le train. A votre retour, vous récupérez votre vélo et vous laissez la consigne ouverte pour les autres usagers. Bien entendu, aucune réservation de consigne ne sera possible et les usagers ne devront pas maintenir fermée une consigne vide.

Pour l'instant, la gare d'Oullins dispose d'un module pouvant accueillir 4 à 8 deux-roues. En cas de demande importante, un deuxième module pourrait être installé par le Conseil Régional. Environ 170 gares de la région ont été équipées de ce système.

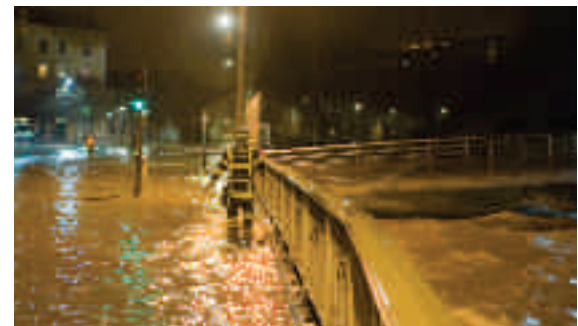
Conseils de nos jardiniers

En mars, vous pouvez nettoyer vos plantes, gratter le terreau et remettre du terreau ou repoter les plantes vertes qui en ont besoin. Fin mars, nous vous conseillons de mettre un engrais organique équilibré. Le film P17 (voile d'hivernage) peut être enlevé en journée si les conditions météorologiques le permettent.



De nouvelles inondations en février

Le 6 février dernier, les riverains de l'Yzeron ont été victimes une nouvelle fois des débordements de la rivière. Environ 150 bâtiments publics et privés ont été touchés par cette montée des eaux qui a atteint 80 cm dans la Cité de l'Yzeronne et 40 cm au niveau du boulevard de l'Yzeron. Le phénomène du 6 février a été cependant moins important que celui de novembre 2008 : la montée des eaux a été plus progressive et une cellule de crise a été mise en place par les services municipaux dès les premières pluies. Cette



mobilisation a permis l'évacuation des riverains touchés par l'inondation et d'assurer la sécurité de tous.



dossier

La mairie à votre service

Compétence historique et régaliennne, la tenue des registres d'état civil est assurée par les communes. Les demandes et les retraits de pièces d'identité, les déclarations de situation (naissance, mariage, décès), les autorisations de séjour ou d'accueil... passent systématiquement par les services de la mairie. A Oullins, le service des affaires générales s'est réorganisé et modernisé ces dernières années pour répondre efficacement et rapidement aux demandes des usagers.



Philippe Locatelli

Questions à Philippe Locatelli, adjoint délégué aux ressources humaines, aux affaires générales et à la sécurité.

Les services administratifs rattachés à votre délégation ont fait l'objet d'une réorganisation.

Par quoi cela s'est-il traduit ?

Par souci de cohérence, d'efficacité et de réactivité, nous avons décidé en 2001 de regrouper sous un même pôle les trois services suivants : le service des affaires générales, l'état civil et le service juridique. Le service des affaires générales et juridiques tel que nous l'entendons aujourd'hui, a en charge toutes les démarches d'état civil, l'organisation des conseils municipaux, des élections, la réglementation de l'espace public ou encore le fonctionnement du cimetière. Tous ces domaines touchent de près la vie des Oullinois.

Que signifie le terme "affaires générales" ?

Les affaires générales recouvrent tout l'administratif. On pourrait dire qu'elles

concernent tout ce qui touche au fonctionnement du bâtiment de la mairie, comme par exemple la définition des horaires d'ouverture ou encore la sécurité de l'Hôtel de Ville.

Q'en est-il des deux autres fonctions de votre service ?

Au niveau juridique, la mairie effectue une veille constante sur des dossiers concernant aussi bien les ressources humaines, la fiscalité ou les aspects techniques d'une action municipale. L'action juridique s'exprime aussi dans l'établissement ou la refonte de certains règlements comme celui du cimetière, des marchés forains ou la rédaction d'une convention avec les commerçants pour la tenue de la braderie.

Quant au service de l'état civil, il recouvre toutes les formalités qui concourent à l'identité des personnes et à leur situation dans la famille et dans la société. Est rattachée à ce service la gestion du cimetière, des marchés forains et des élections.

Vous évoquez les marchés forains. Prévoyez-vous des évolutions dans ce domaine ?

Dès lors que les marchés dépendent directement des compétences de la Ville, il incombe à cette dernière de définir clairement de quels types de marchés la commune a besoin. C'est pourquoi, en relation étroite avec les syndicats de forains, nous avons organisé et réglementé nos marchés sous le signe de la qualité. Dans l'avenir, nous souhaitons aller plus loin, partant du principe que les marchés forains constituent une donnée importante du développement économique de la ville. C'est pourquoi nous avons constitué un groupe de travail avec Marie-Laure Guirado-Devo, adjointe déléguée au développement économique et à l'emploi. L'objectif est la mise en œuvre d'une stratégie visant à créer une plus grande synergie entre tous les acteurs économiques pour redynamiser le commerce à Oullins.

Des compétences multiples

Le pôle "affaires générales et juridiques" a pour première compétence l'état civil, c'est-à-dire l'identité des personnes et leur situation dans la famille et dans la société.

Ce service est dépositaire du registre d'état civil de la commune. Vous pouvez le solliciter dans de nombreux domaines :

- Il enregistre les déclarations de naissance, de mariage et de décès et délivre les actes correspondants.
- Il enregistre les demandes de création ou de renouvellement des cartes d'identité nationale et des passeports, recueille les données nécessaires à leur élaboration et constitue les dossiers avant leur transmission à la Préfecture.
- Il délivre les attestations d'accueil pour les personnes extérieures à la communauté européenne qui séjournent sur la commune pour une période de trois mois maximum.
- Il établit les autorisations de sortie du territoire dès lors que des enfants mineurs ne sont pas accompagnés de leurs parents au-delà des frontières.

- Il recueille les déclarations de choix de nom pour les nouveaux nés ainsi que les déclarations de reconnaissance de paternité ou de maternité.
- Il instruit les dossiers de regroupements familiaux à destination de l'ANAEM (Agence Nationale de l'Accueil des Etrangers et des Migrations).
- Il assure le recensement des jeunes en vue de la journée de préparation militaire.

D'autres domaines requièrent son intervention. C'est ainsi qu'il instruit et gère les dossiers d'attributions de concessions au cimetière, confère les autorisations de stationnement des taxis sur la commune et instruit les dossiers de demande de licences de bars avant leur transmission aux services des douanes pour accord. Par ailleurs, le service réglemente, délivre et gère les emplacements de forains (abonnés ou occasionnels) sur les marchés

d'Oullins. Il assure enfin l'organisation et le suivi des différentes élections.



L'état civil en chiffres

Nombre de cartes d'identité délivrées : 2335 en 2008
Nombre de passeports délivrés : 1501 en 2008
Nombre de demandes par internet : 280 en 2008

L'accueil en mairie

Rattaché depuis 2005 au pôle affaires générales, état civil et juridique, le service accueil de la mairie transmet « l'image de la Ville puisqu'il constitue souvent le premier contact entre le public et la mairie » comme le souligne Philippe Locatelli.

Trois personnes assurent ce service. Au téléphone comme en contact direct, elles vous orientent

vers les différents services. Elles sont en mesure de répondre à des questions très diverses concernant certaines démarches ou procédures à suivre. Ceci implique par conséquent une relation étroite et régulière du personnel de l'accueil avec les différents services de la mairie.

En 2009, ce rôle d'orientation et de conseil en direct sera privilégié et développé. L'accueil téléphonique sera quant à lui optimisé avec la mise en place d'un système permettant au public d'accéder par ligne directe à certains services de la mairie.

Le service accueil assure par ailleurs une mission complémentaire à celle du service de l'état civil. En effet depuis 2008, le public

peut retirer à l'accueil les cartes d'identité ainsi que des passeports (jusqu'à la mise en place des stations d'enregistrement des passeports biométriques).

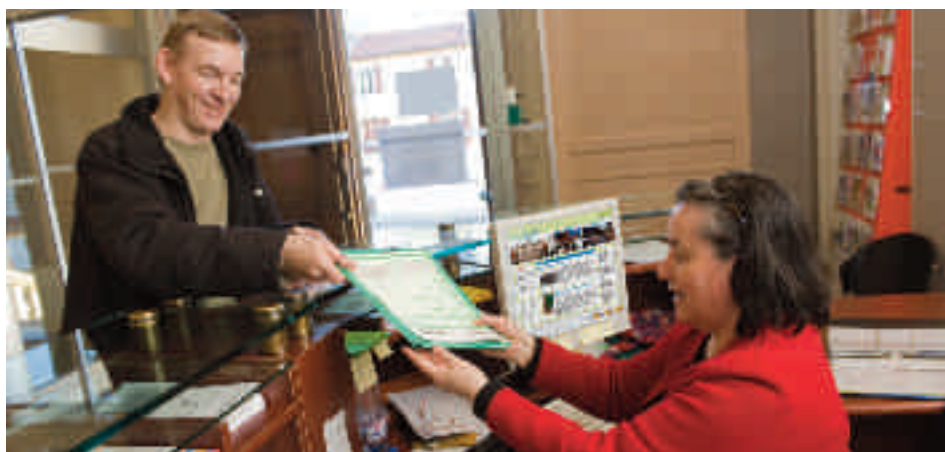
Horaires d'ouverture de la mairie

A compter du 1^{er} avril 2009 :
Lundi : 10h-12h30 et 13h30-16h30
Mardi et mercredi : 8h30-12h30 et 13h30-16h30
Jeudi : 8h30-18h
Vendredi : 8h30-16h30
Samedi : 9h-12h

en bref...

Journée de préparation militaire

La loi impose aux jeunes âgés de 16 ans de venir se faire recenser en mairie. Cette formalité constitue un préalable à la convocation de participation à la JAPD (Journée d'Appel de Préparation à la Défense) à laquelle les jeunes doivent participer avant l'âge de 25 ans. Cette convocation émane du Ministère de la Défense, en revanche, c'est le service des affaires générales de la mairie qui assure le recensement, collecte les adresses des jeunes et les communique au Bureau du Service National.



Stations d'enregistrement des passeports biométriques

Pour faire suite aux directives européennes, les passeports biométriques remplaceront progressivement les passeports actuels et notamment les passeports électroniques qui ont été mis en place en 2006. A cet effet, la France doit mettre en place avant juin 2009 des dispositifs d'enregistrement de ces nouveaux passeports sur l'ensemble de son territoire. A la demande de la Ville, Oullins a été sélectionnée pour bénéficier de ce système.

Dans le département du Rhône, la Ville d'Oullins ainsi que 30 autres communes ont été sélectionnées par la Préfecture pour disposer de stations d'enregistrement des données numériques nécessaires à l'élaboration des passeports biométriques. Deux stations seront donc installées au service de l'état civil de la mairie au mois de mars et leur utilisation démarrera dès que l'ensemble des communes du Rhône concernées seront équipées.

Ces stations n'ont pas pour fonction de créer le passeport mais d'enregistrer les données nécessaires à sa conception. Elles permettront un traitement plus efficace et plus rapide. La demande de passeport ne sera plus territorialisée : les habitants des autres communes pourront enregistrer leur demande à Oullins.

Les passeports biométriques seront plus sécurisés que nos passeports actuels. Ils comporteront une puce électronique dans laquelle seront enregistrées des informations d'état civil (nom et adresse du demandeur notamment), la photo du visage ainsi que l'empreinte digitale de deux doigts.



Lors du dépôt de la demande du passeport, il sera procédé :

- . au recueil des informations d'état civil nécessaires,
- . à la numérisation de la photo du visage (à partir des photos produites par le demandeur ou à défaut d'une photo numérique réalisée sur place),
- . à l'enregistrement des empreintes digitales (8 doigts).

L'ensemble des informations seront transmises numériquement à la Préfecture. Celle-ci instruera la demande et adressera le dossier numérique à l'imprimerie nationale qui assurera la fabrication du passeport. Ce dernier sera retourné à la mairie qui avisera le demandeur de sa mise à disposition. Le passeport sera remis à son possesseur après contrôle des empreintes digitales.

en bref...

Occupation du domaine public



Une délibération visant à réglementer plus précisément les modalités d'occupation du domaine public par les associations et les commerces a été prise au conseil municipal du 5 février. L'un des objectifs poursuivis est une meilleure appréciation du type et de la nature des demandes : à caractère commercial, humanitaire, culturel, ponctuelle ou durable... et de définir clairement les conditions d'accès gratuit ou non à cette occupation.

Internet au service de l'utilisateur

L'usage d'Internet pour favoriser les démarches administratives tend à se développer.

Aujourd'hui, via le site www.ville-oullins.fr, vous pouvez accéder à un guide des démarches administratives (rubrique "Formalités"), vous renseigner sur les documents à fournir, être mis en lien avec les services ou organismes concernés.

Il est également possible d'adresser à la mairie une demande d'acte d'état civil (naissance, mariage, décès) via la boîte email contact@ville-oullins.fr. La Ville travaille actuellement à l'optimisation de ce type de procédure et réfléchit à la création de formulaires à remplir en ligne.



Amélioration du marché place Anatole France

Un groupe de travail a été constitué au sein de la mairie afin de réfléchir à l'amélioration de la configuration du marché de la place Anatole France. Ce groupe associe les élus en charge des affaires générales, du développement économique et de la voirie ainsi que leurs équipes. Il vise à l'amélioration de l'accueil des forains ainsi que des usagers du marché.

Plusieurs axes de travail sont abordés. Ils répondent à deux impératifs : la sécurité et la circulation automobile. En ce qui concerne le premier point, la mise en place d'un périmètre de sécurité imposé par les services de secours et d'incendie (SDIS) est envisagée par le groupe de travail. Pour améliorer la circulation automobile les jours de marché, la réouverture de la rue Voltaire est à l'étude.



en bref...

Nouvelle loi sur les cendres funéraires

En France, la crémation concerne le tiers des obsèques. Les familles, très souvent, repartaient avec les cendres du défunt. Cet usage est aujourd'hui révolu. Depuis 2008, une nouvelle législation funéraire est en vigueur. Il est donc dorénavant interdit de conserver une urne à la maison, ou encore de l'enterrer dans son jardin ou dans un site cinéraire privé. Seules quatre destinations pour les cendres sont autorisées :

le caveau, les columbarium, les « jardins du souvenir » et enfin la dispersion dans la nature, dès lors que cette option a été choisie par le défunt.

Voiturette électrique



Depuis un an, une voiturette électrique est en activité au cimetière d'Oullins. Cette voiturette peut être mise à la disposition des personnes à mobilité réduite, dès lors que l'accès des voitures particulières est interdite dans l'enceinte du cimetière.

Un cimetière entièrement réhabilité

Les travaux de réhabilitation et de requalification du cimetière ont été engagés depuis 2002.

Ces 7 dernières années ont vu la rénovation des voiries du cimetière, la réfection de l'enceinte, la sécurisation du site par la création de petits escaliers paliant les différences de niveaux.

Des travaux à caractère environnementaux ont été également entrepris comme la création d'un réseau d'assainissement sur la partie ancienne ou la mise en place de haies végétales. Parmi les améliorations, on note également les premiers travaux de réhabilitation et d'agrandissement du columbarium et du jardin du souvenir.



En 2008, c'est la partie basse du cimetière qui a bénéficié de travaux avec la rénovation de l'entrée, la création d'un local sanitaire, l'aménagement d'un espace de stockage des bennes et enfin la rénovation de l'espace d'accueil et de la maison du gardien.

L'année 2009 sera notamment consacrée à la finalisation de la réfection des allées, à la mise en place au columbarium des nouvelles cases destinées à recevoir les urnes funéraires et à la création d'un carré réservé aux enfants mort-nés.



Rappel

Le Service des affaires générales n'est pas habilité à recevoir les paiements concernant l'achat ou le renouvellement des concessions. Les chèques doivent être envoyés ou remis à la Trésorerie Publique exclusivement.

Le service développement économique et emploi se restructure

Parmi les 60 engagements pris par François-Noël Buffet à l'occasion des élections municipales de mars 2008, plusieurs portaient sur le développement économique de la ville.

Oullins doit continuer son redressement en s'affirmant plus encore comme un pôle économique et commercial, générateur d'emplois pour les habitants. Pour y parvenir, François-Noël Buffet a souhaité renforcer la mission économique de la Ville. Sa première mesure a été de nommer un adjoint en charge du commerce, du développement économique et de l'emploi et en créant un service qui lui est rattaché. Marie-Laure Guirado-Devoy, adjointe au maire explique : « Ce service s'est donné comme objectifs prioritaires pour 2009 le renforcement d'Oullins comme pôle commercial du sud-ouest lyonnais, le développement économique de la Saulaie et la dynamisation des relations entre employeurs et personnes à la recherche d'un emploi. Pour ce faire, nous avons besoin d'un service économique fort et facilement identifiable par le public et nos partenaires ». Au sein de ce service, deux interlocuteurs : Franck Manini pour les actions tournées vers les commerces et les entreprises ; Christine Morel pour les missions liées à l'emploi. Ce service sera ainsi la porte d'entrée à toute question liée à l'emploi et à l'économie sur la commune.

Mission "développement économique"

Le service travaillera en 2009 sur les axes de développement économique de la commune et notamment le renforcement des activités de la ZAC de la Saulaie.

D'un point de vue pratique, plusieurs actions vont être engagées pour aider les entreprises à s'installer et pour consolider le tissu économique de la ville :

. mise en place d'une bourse de l'immobilier

relative aux locaux disponibles,
. aide à la création d'entreprises par le soutien à la coopérative d'activités,
. création des "Rendez-vous de l'entreprise",
. création d'un observatoire économique...
D'une manière générale et en lien avec la mission "emploi", une offre de services sera développée afin d'effectuer un rapprochement des offres et des demandes d'emploi.

Mission "commerces"

Au niveau des commerces, le service s'est fixé pour but « de maintenir tous les pôles commerciaux présents dans chaque quartier », défend Marie-Laure Guirado-Devoy. En 2009, un état des lieux et un diagnostic de l'ensemble des commerces de la commune sera réalisé. Doté d'un bilan complet et d'indicateurs socioéconomiques fiables, le service municipal pourra alors définir un programme de développement des pôles commerciaux, prenant en compte la révision du Schéma Directeur d'Urbanisme Commercial. « Notre rôle sera avant tout de faciliter et de fédérer les initiatives des commerçants par le biais des animations commerciales, et de définir avec eux des stratégies permettant de renforcer leur attractivité auprès du public », explique Franck Manini.

Mission "emploi"

Du côté de l'emploi, l'accent sera mis sur l'accompagnement des personnes ayant une problématique liée à l'emploi. Christine Morel poursuivra son accueil du public lors des permanences de l'Espace Emploi qui se déplacera dans les quartiers de la ville : tout Oullinois, quels que soient son âge et sa



Marie-Laure Guirado-Devoy, Franck Manini, Christine Morel

situation professionnelle, pourra venir y trouver des conseils personnalisés qu'il s'agisse de définir un projet professionnel, de réaliser une formation, de rechercher un emploi ou un stage. En 2008, ce sont plus de 600 Oullinois qui ont trouvé de l'aide auprès de l'Espace Emploi. Celui-ci dispose d'un réseau d'entreprises qui lui soumettent leurs offres d'emploi et qui peuvent également trouver auprès de lui une aide en termes de ressources humaines. Elle sera également chargée du suivi des clauses d'insertion dans les marchés publics et de différentes actions d'insertion.

Service développement économique et emploi
JDS Center - avenue des Saules - bureau B 105
Tél. 04 72 68 88 63 - Fax : 04 72 36 30 69

en bref...

NOUVEAUX commerces

- **Cheesy (changement d'enseigne)**
Restauration rapide mexicaine
11 bd Emile Zola
- **X and O (changement d'enseigne)**
Prêt à porter
102 Grande rue
- **A domicile tout**
Services à domicile
162 Grande rue - Tél. 04 78 87 62 07

agenda

- Samedi 14 mars de 11h à 18h
1^{er} Salon de l'Évolution Professionnelle de Lyon - Espace Tête d'Or
103 av. Stalingrad - Villeurbanne
- Du 19 au 22 mars 2009
13^{ème} édition du Mondial des Métiers
Lyon Eurexpo
www.mondial-metiers.com



Parcours du cœur : rendez-vous le 29 mars



Venez bouger votre cœur et découvrez le bien-être que procure la pratique d'une activité physique.

La sédentarité et l'absence d'activité physique sont des facteurs importants de problèmes cardio-vasculaires. C'est dans le but de sensibiliser tout un chacun à cette réalité, que la Ville d'Oullins organise un "Parcours du cœur" le 29 mars en collaboration avec la Fédération française de cardiologie. Ce rendez-vous s'adresse bien sûr aux sportifs mais surtout aux personnes qui n'ont pas l'habitude de pratiquer une activité sportive : « Nous voulons démontrer que l'activité physique de loisir apporte des bienfaits sur l'état de santé général et permet de prévenir les problèmes de surpoids, la pression artérielle et le risque cardiovasculaire », précise le Docteur Boutarin, président de l'Association de cardiologie Val de Rhône. Que vous ayez 7 ou 70 ans, que vous soyez actif ou retraité, vous êtes invité à participer

à ce moment convivial dans le parc naturel de l'Yzeron. Deux parcours accessibles à tous pourront être réalisés : un parcours pour la marche et un parcours pour du jogging. Chaque parcours sera effectué en groupe accompagné d'un éducateur sportif municipal. Sur ces circuits, des professionnels de la santé et du sport vous accueilleront et vous inviteront à développer votre coordination motrice, vous initieront à la pratique des étirements ou vous persuaderont sur les bienfaits du gainage abdominal. Des secouristes seront également présents de même que des infirmières bénévoles qui présenteront des défibrillateurs.

Pour cette deuxième édition des Parcours du cœur, les enfants des écoles d'Oullins ont été impliqués pour qu'ils relaient auprès de leurs parents et des autres membres de leur famille tout l'intérêt de cette action.

Un "Challenge des familles" récompensant la famille la mieux représentée sera remis à cette occasion. Les élèves du collège Brossolette sont également partie prenante. Les classes se disputeront le "Challenge collège" : ce trophée récompensera la classe dont les élèves seront présents en plus grand nombre et accompagnés de leurs parents.

La Fédération française de cardiologie souhaite ainsi informer l'ensemble de la population sur les moyens simples et efficaces de prévenir les risques cardiaques. Alors si vous aimez votre cœur, bougez !

Dimanche 29 mars à 9h30
parc naturel de l'Yzeron
boulevard Emile Zola

Renseignements : Service des sports
Tél. 04 37 41 14 00

en bref...

80 ans du PLO basket

La section basket du PLO souhaite reprendre contact avec les anciens adhérents, joueurs, joueuses, pour fêter ses 80 ans qui auront lieu en juin 2009.

Renseignements : Tél. 04 78 51 34 46
aud.mazoyer@yahoo.fr

Tournoi de badminton

Les 28 et 29 mars, le Grand Prix national de badminton de la Ville d'Oullins accueillera près de 400 joueurs de toute la France. Organisé par le Badminton Club d'Oullins, cette compétition est ouverte aux classés A, B, C, D et Vétérans : certains des meilleurs joueurs français seront donc présents et tenteront de remporter le titre en simple, double ou mixte. A voir !

Samedi 28 mars de 9h à 20h et dimanche 29 mars de 9h à 17h - gymnases Herzog, Montlouis et Cosec - entrée libre

CISAG : une politique sportive exigeante

450 : c'est le nombre d'enfants et d'adolescents qui pratiquent une discipline au sein du Club Intercommunal des Sports Acrobatiques et Gymniques (CISAG). Depuis plusieurs années, il est sur le podium des clubs français ayant le plus de pratiquants en trampoline, et ce nombre est en augmentation encore cette saison. Ce succès est sans conteste dû à la grande qualité de l'entraînement dispensé par les éducateurs mais aussi à la capacité du club à proposer des activités de découverte. Chaque vacances, le CISAG accueille une centaine d'enfants de tous âges sur des stages en demi-journée qui leur permettent de s'initier au trampoline ou à la gymnastique acrobatique. « Le trampoline peut être commencé à un âge avancé. Pour les adolescents, ce sport a à la fois un côté ludique et "sensation" », explique Fabienne Dubost, présidente du CISAG. Les entraînements dispensés par cinq éducateurs dont quatre sont brevetés d'Etat, permettent à la fois de répondre à une demande de pratique en loisir et de former des jeunes au haut niveau. « Offrir un entraînement de qualité, est pour nous une exigence », renchérit la présidente. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si six jeunes



du CISAG ont déjà obtenu leur qualification pour le championnat de France. Cette politique sportive dynamique se révèle également dans l'organisation de compétitions : les 14 et 15 mars, le CISAG accueillera le championnat de zone de trampoline individuel et synchronisé au gymnase Montlouis. Les clubs de tout premier plan du sud-est de la France seront représentés et le public pourra assister aux performances de la filière "élite" le samedi entre 16h et 20h.

Renseignements : www.cisag.org
cisag@cisag.org - Tél. 04 78 50 89 79

Championnat de zone de trampoline individuel et synchronisé : 14 mars de 9h à 20h et 15 mars de 9h à 12h
Gymnase Montlouis - entrée : 5 €

Hommage à la langue française

Chaque année, la Semaine de la langue française et de la francophonie est l'occasion de célébrer les mots et tous les modes d'expression artistique qui nous permettent d'apprécier la langue française. Elle se déroulera cette année du 16 au 23 mars et donnera lieu à Oullins à de nombreuses animations.

La bibliothèque proposera une escapade littéraire du côté des Caraïbes le 12 mars à 19h30 à la Salle du Caveau. Venez voyager sur "L'île aux poètes" : découvrez la littérature cubaine, ses passions, ses consonances multiples, le langage versatile de ses poètes. Les textes de José Martí, Eliseo Diego, Nivaria Tejera et bien d'autres encore sont extraits de l'anthologie "Poésie cubaine du 20^{ème} siècle" de Claude Couffon. Ces "Textes à dire" de différents auteurs seront évoqués sous forme d'une lecture bilingue en français et espagnol, accompagnée au violon par Reygnier Guerrero.

Du 16 au 20 mars, le Centre Social de la Saulaie accueillera une exposition d'arts plastiques intitulée "Clair de terre sur la Saulaie". Elle présentera un "livre objet collectif" inspiré des 10 mots de la francophonie et réalisé par des enfants du primaire sous la direction d'Hélène Bertin de l'association A Tout As'Art. Un groupe d'adultes du centre social proposera une installation artistique, basée sur la recette imaginée du "clair de terre". Le 20 mars de 14h à 17h, un atelier d'art postal dirigé par Hélène Bertin, sera proposé gratuitement, sur inscription préalable au centre social.

A l'occasion du vernissage de l'exposition le 17 mars à 18h, une lecture de textes sera réalisée par Aïcha Vesin Cherif, de l'Association culturelle franco-tunisienne d'Oullins.

"L'île aux poètes" (Textes à dire)
12 mars à 19h30 - Salle du Caveau
Centre de la Renaissance

"Clair de terre sur la Saulaie"
du 16 mars au 20 mars de 14h à 17h
Centre social de la Saulaie
(vernissage le mardi 17 mars à partir de 18h)



Les Nouveaux Impromptus

Six enfants oullinois ont été sélectionnés par Christiane Vériel pour participer à son nouveau spectacle qui sera donné le 21 juin à la Saulaie à l'occasion de la fête de la

musique. La metteuse en scène, toujours à la recherche de personnalités nouvelles lui permettant de « nourrir » ses créations, est partie en quête de comédiens dans les écoles d'Oullins. En janvier, elle a visité les écoles de la Saulaie, Jean Macé, Ampère et Jules Ferry. Son œil exercé a repéré 14 enfants avec lesquels elle a travaillé un week-end de janvier, afin de repérer les personnalités dont elle avait besoin pour son spectacle. Au final, 6 jeunes Oullinois ont été intégrés dans la création théâtrale où ils rejoignent d'autres enfants venant de Lyon et les comédiens professionnels de la compagnie Image Aigüe. Cette joyeuse troupe vous propose de découvrir la première étape de leur travail le 16 mars prochain à 19h au Bac à Traille : une représentation en toute simplicité qui vous donnera envie de voir le spectacle final.

Entrée libre
Réservation conseillée au 04 72 39 74 91



en bref...

Concert de l'ALAEO



L'école de musique ALAEO propose un concert dans les Salons de l'Hôtel de Ville le mardi 24 mars à 19h. Au programme : petit tour dans l'histoire du jazz avec le groupe de jazz adultes, canons et chansons à deux voix par l'ensemble vocal des enfants et chants de Gershwin et Charles Trenet par l'ensemble choral des adultes.

Entrée libre

Ecran Total

Vous êtes passionné de cinéma ? Faites partager votre passion en participant à l'organisation du festival de cinéma en plein air Ecran Total.

Renseignements : Théâtre de la Renaissance
Tél. 04 72 39 74 91

"1, 2, 3... Saulaie !"

L'exposition "1, 2, 3... Saulaie !" sera présentée à la bibliothèque du 17 au 28 mars.



J.L. Ubaud



Elus socialistes et apparentés

ANTENNES DE TÉLÉPHONIE : AGIR VRAIMENT À OULLINS

Des habitants inquiets par la prolifération d'antennes relais de téléphonie mobile se mobilisent une nouvelle fois dans notre commune. Après la cité Clément Désormes qui a mis en échec un opérateur de téléphonie voulant installer une antenne tout près de l'école maternelle, après les riverains de la rue Claude Michel qui ont dénoncé une installation irrégulière et cachée dans de fausses cheminées, c'est aujourd'hui les habitants de la Bussière qui se mobilisent pour s'opposer à une nouvelle installation boulevard Emile Zola tout près de l'école Jules Ferry.

Notre ville est largement couverte d'antennes : le centre-ville où elles sont nombreuses, surpuissantes et proches des écoles, crèches et espaces publics et de travail, la Camille avec une station à faible distance des écoles et du collège du quartier, Montmein où elles sont à proximité du groupe scolaire et du centre hospitalier, le Golf et la Saulaie de même comme pratiquement tous les quartiers de la ville. Il n'est pas question pour nous de noircir le tableau et encore moins d'affoler les habitants, mais simplement d'informer et

d'assurer une pleine transparence sur la situation dans notre ville, ce que la municipalité n'a jamais fait.

De nombreux maires agissent avec efficacité : le nouveau maire PS de Valence a interdit des antennes à moins de 100 mètres des écoles ou crèches, la nouvelle sénatrice maire PS de Saint Fons s'est opposée à l'implantation d'une antenne de nouvelle technologie peu fiable, notons encore le succès obtenu à Tassin avec le démontage d'une antenne. Que fait le maire d'Oullins ? Il agit en réaction aux mobilisations des habitants dans les quartiers sans action globale ni efficace sur la commune. Après des mois d'immobilisme, il a consenti une bien timide charte sur la téléphonie mobile, charte non signée par les opérateurs de téléphonie mobile, restée inopérante pour Oullins. Le maire s'est contenté récemment de refuser la signature d'une autorisation à un opérateur, sachant que celui-ci l'obtiendrait par une simple procédure devant le tribunal administratif.

Bien évidemment, l'attitude municipale n'est pas à la hauteur des enjeux et des risques potentiels encourus par la population. Et puis, comment être rassuré par un maire également

sénateur UMP qui soutient un gouvernement qui va délivrer une licence à un quatrième opérateur de téléphonie et ainsi multiplier de façon très conséquente l'émission des ondes partout dans le pays ?

Il ne s'agit pas pour nous de priver Oullins de couverture de téléphonie mobile, mais d'assurer la transparence et de garantir le principe de précaution pour prémunir la population des dangers sanitaires. Des solutions, des actions sont possibles pour des élus vraiment déterminés. Nous proposons pour Oullins : de tenir à la disposition de chaque habitant une carte des antennes sur la ville en indiquant les puissances, d'interdire toute implantation d'antennes à proximité des lieux sensibles (écoles, crèches, établissements de santé...), d'imposer une limitation de la puissance des antennes existantes et futures à 0,614V/mètre, niveau sanitaire recommandé. Ce n'est qu'ainsi que l'on peut agir vraiment et efficacement pour Oullins. Le maire ira-t-il enfin dans ce sens, dans notre sens, dans celui de la sécurité sanitaire ?

Permanence le lundi de 17h à 19h, en mairie.
Mail : jl.ubaud@yahoo.fr
Site Internet : www.psoullins.fr

J. Séchaud



H. Pommeruel



M. Blanc



I. Iglesias



M. Ronzy



Elu Les Verts et apparentés

CELA NOUS AURAIT AIDÉS SI...

En ce temps, où vivre simplement devient de plus en plus difficile, nous avons entendu des décisions, comme :
L'abrogation des mesures fiscales qui depuis une décennie ont favorisé les plus riches, y compris en matière de garde d'enfants ;
Le versement d'une aide aux bénéficiaires de

la prime pour l'emploi et des minima sociaux ;
Le gel de la hausse des loyers ;
Le gel de la suppression des emplois publics ;
L'augmentation du SMIC ;
La rénovation écologique des logements sociaux et la mise en chantier de logements neufs à hauteur des besoins ;
Le développement significatif des modes doux

de transport et des énergies nouvelles ;
...
Et le renforcement des moyens des collectivités territoriales, acteurs économiques.
...
Mais, rien entendu de tel ! Alors, parlons plus fort.
Michel Ronzy - « Verts » et apparentés
lesverts-oullins@wanadoo.fr

R. Perret



Elu communiste

TROP, C'EST TROP !

Plus de 8 milliards d'euros : c'est le montant du cadeau que Sarkozy offre au patronat en supprimant la taxe professionnelle (TP). Cela ne règlera pas le problème de l'emploi : la générosité de l'Etat n'a jamais empêché délocalisations et licenciements.

L'inquiétude des élus est forte devant la suppression d'une part énorme de leurs ressources qui entraînera la mort de nombreux projets au détriment de l'économie et de l'emploi. On nous dit que la TP sera compensée : promesse mensongère éculée ! Si compensation (?) il y a, qui paiera ?

Le contribuable, vache à lait des plus riches. MM. Buffet et Terrot, soutenir cette politique, c'est participer à la mise à sac de la France par les possédants, mandants de l'UMP !
Robert Perret
pcf.oullins@hotmail.fr

J.L. Renault



Elu Lutte Ouvrière

UN TRÈS GROS CADEAU AU PATRONAT

Sarkozy envisage la suppression de la taxe professionnelle comme remède à la crise. Mais elle est l'une des principales sources de financement des collectivités locales. C'est un cadeau de plus aux patrons des

grandes entreprises et à leurs actionnaires. Et c'est autant dont il prive les communes. Contrairement à ce qu'il prétend, l'Etat ne compensera pas ce qu'il vole ainsi aux collectivités locales. Au final, c'est la population qui en fera les frais. Elle le paiera par la diminution de ce que les communes consacreront

à leur budget social et aussi par la hausse des impôts locaux.
La réponse que ça mériterait, ce serait qu'il y ait encore plus de manifestants le 19 mars que le 29 janvier.
Jean-Luc Renault
Mail : jean-luc.renault2@wanadoo.fr

Groupe "Oullins ensemble"

LA MAISON BRÛLE, ET NOUS REGARDONS AILLEURS OU PAS

« Nous n'héritons pas de la Terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants ». Il est communément attribué à Antoine de Saint-Exupéry d'avoir prononcé, il y a près d'un siècle, cette phrase qui résume parfaitement l'esprit des démarches initiées par le discours de Jacques Chirac à Johannesburg en 2002. Une Charte pour l'environnement a ainsi été ajoutée au préambule de la constitution française en 2005. De plus, le premier volet du Grenelle Environnement vient d'être adopté, avec une quasi unanimité, par les deux chambres du parlement.

Le projet ECHO a été en quelque sorte précurseur de ce qu'est l'esprit d'un agenda 21. En effet, avec pédagogie, nos enfants sont éveillés aux questions d'environnement, de citoyenneté et de handicap depuis plus de dix ans.

Lors du dernier conseil municipal, l'équipe d'« Oullins Ensemble » a marqué sa volonté de réaliser un agenda 21 et d'inscrire l'action municipale dans une démarche de développement durable comme nous nous y étions engagé à travers nos 60 engagements. Nous nous félicitons que cette démarche ait recueilli l'approbation de l'ensemble des élus présents ou représentés.

A travers le respect des consignes de collecte sélective des déchets, le lancement d'une déchèterie mobile, la mise en place de règles d'urbanisme qui veillent à l'intégration environnementale et paysagère, le soutien à l'emploi des personnes fragiles ou handicapées, la municipalité a d'ores et déjà engagé des actions qui s'inspirent de la philosophie d'un agenda 21. Il convient désormais d'amplifier le mouvement et de transformer l'essai pour les générations futures.

Les enjeux de l'agenda 21 local de la ville d'Oullins consistent à définir une stratégie de développement durable du territoire, déclinée en actions concrètes qui permettent le développement économique, le respect de l'environnement et le progrès social. Le but n'est pas de dresser un catalogue de mesures inapplicables mais de présenter une série d'objectifs à atteindre selon des échéances plus ou moins rapprochées.

La première étape va permettre de collecter l'expertise d'usage des Oullinois, leur connaissance des besoins et de dégager des pistes de travail.

La prise de conscience de tout un chacun vis-à-vis du réchauffement climatique et de l'épuisement des matières fossiles a provoqué l'impératif de revoir nos habitudes et la nécessité de préserver notre environnement. L'isolation des bâtiments, l'installation de panneaux solaires, la récupération des eaux de pluie, la conception architecturale sont autant de pistes à explorer pour réduire notre empreinte écologique.

L'inquiétude autour des dangers des téléphones portables et des antennes relais prend de l'ampleur avec un nombre de recours et de poursuites de plus en plus nombreux. Soucieux de voir appliquer une charte de bonne conduite par les opérateurs, le conseil municipal a délibéré en mai 2007 et a prorogé depuis par deux fois le moratoire qui suspend toute nouvelle installation sur le territoire de la commune.

Des doutes pèsent sur les dangers que différents types d'émissions électro-magnétiques feraient courir aux populations, et des projets législatifs sont en cours d'élaboration pour encadrer les risques notamment envers les plus vulnérables d'entre nous qu'il convient de protéger. Aujourd'hui, nous dirigeons nos

efforts pour que le développement des différentes technologies numériques se fasse dans le respect de la santé publique. La récente décision du Tribunal de Grande Instance de Nanterre demandant le démontage d'une antenne à Tassin, conforte notre position et nous souhaitons que cela fasse jurisprudence pour les antennes que nous avons refusées à la Bussière.

L'ouverture d'une station de métro à Oullins, la refonte du plan de circulation, la prise en compte des modes doux sont autant d'éléments qui vont contribuer à modifier et à accompagner les évolutions de nos modes de vie. Malgré la fin de non recevoir que le Grand Lyon nous a opposé quant à l'étude d'implantation de stations Vélo'V sur la commune, nous ne désespérons pas de pouvoir convaincre Messieurs Collomb et Vesco du bien fondé de notre demande. En effet, à quoi bon vouloir développer la pratique des modes doux si ceux-ci ne sont réservés qu'à Lyon et à quelques communes ? Nous souhaitons, pour notre part, que la question des modes doux soit abordée de façon ambitieuse et que des complémentarités soient trouvées avec les autres modes de transports (bus, métro, TER, automobile, moto, etc.).

L'Agenda 21 local est une démarche d'amélioration et d'apprentissage en continu qui doit s'adapter aux réalités singulières de notre commune. La concertation et votre participation sont essentielles à la réussite de l'ensemble de la démarche. Le pragmatisme et le principe de responsabilité des Oullinois seront nécessaires à l'élaboration d'un projet partagé qui respecte notre environnement et qui prenne en compte l'évolution de nos modes de vie et de nos aspirations pour le bien-être des générations futures.

François-Noël Buffet



Gilles Lavache



Philippe Locatelli



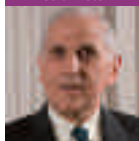
Christine Chaland



Christian Ambard



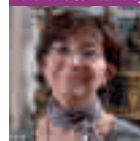
Louis Proton



Catherine Fleith



Marie-Laure Guirado-Devo



Georges Tranchard



Clotilde Pouzergue



Faten Mazigh



Michel Terrot



Marcelle Gimenez



Michèle Bonhomme



Marc Filu



Ghislaine Chichery



Patrick Le Gall



Hélène Natali



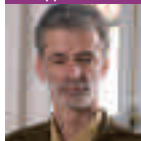
Bruno Gentilini



Bazimika Tuzolana



Philippe Souchon



Adrienne Degrange



Gilbert Morel



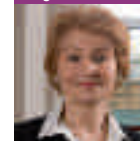
Nadine Corella



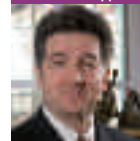
Hubert Blain



Huguette Jourdain



Jean-Pierre Scappaticci



CULTURE

En ville

- Jusqu'au 11 mars
« Oullins à l'école »
(exposition)
Salons de l'Hôtel de Ville
- 11 mars à 14h
Conférence de l'Université
Tous Ages
Salle des fêtes
- 12 mars à 20h
« Tarantella » (spectacle)
Hall Raspail en mairie
- 17 mars à 20h
Conférence-débat
"Et l'orthographe ?
Si on en parlait..."
Salle Collovray
- 18 mars à 14h
Conférence de l'Université
Tous Ages
Salle des fêtes
- 21 mars à 20h30
Concert de printemps de
l'harmonie de l'EHO
Salle des fêtes (entrée libre)
- 24 mars à 19h
Concert de l'ALAO
Salons de l'Hôtel de Ville
- 25 mars à 14h
Conférence de l'Université
Tous Ages
Salle des fêtes
- 27 mars à 20h30
Concert rock de l'EHO
Salle des fêtes (entrée libre)
- 1^{er} avril à 14h
Conférence de l'Université
Tous Ages
Salle des fêtes

Bibliothèque

- 5 mars à 19h30
"Monsieur Bourvil" (spectacle)
Salle du Caveau

- 12 mars à 19h
"L'île aux poètes" (Textes à dire)
Salle du Caveau
- Du 17 au 22 mars
"1, 2, 3... Saulaie !" (exposition)

Théâtre

Plus d'infos sur
www.theatrelarenaissance.com

- Du 5 au 7 mars à 20h
Les Muses (théâtre glamrock)
- Du 10 au 13 mars à 20h
Le tribun / Finale
(théâtre musical)
- 16 mars à 19h
Les Nouveaux Impromptus
Bac à traïlle
- 25 mars à 19h
Les cinq doigts de la main
(théâtre)
Bac à traïlle
- Du 31 mars au 3 avril à 20h
En attendant Godot (théâtre)
- 3 avril
Libres enjeux
Bac à traïlle

Cinéma

Plus d'infos sur
www.theatrelarenaissance.com

- 14 et 15 mars
. LOL
. Brendan et le secret de Kells
- 21 et 22 mars
. Pour un instant la liberté (vo)
. Le code a changé
- 27 et 28 mars
. L'étrange histoire de
Benjamin Button

MJC

- 6 mars à 20h30
Hip Hop deluxe : Grosso
Gadgetto + Redbond + Ghostown
Clacson - rue Orsel

- 17 mars à 20h30
De Kift + Monofocus + Kabuki
Buddah
Clacson - rue Orsel
- 20 mars à 20h
Conférence bien-être
- 27 mars à 20h30
Metal : SIDILARSEN +
TASMANIAC + GUEST -
CLACSON
Clacson - rue Orsel

SPORT

- 13 mars à 13h
Randonnée à Duerne (ACSO)
- 14 mars
Gala de danse de l'école Esteban
Gymnase Herzog
- 14 mars de 9h à 20h et
15 mars de 9h à 12h
Championnat de zone de
trampoline individuel et
synchronisé (CISAG)
Gymnase Montlouis
- 15 mars de 9h à 17h30
Compétition départementale de
twirling-bâton (PLO)
Gymnase Maurice Herzog
- 22 mars de 9h à 17h30
Interclubs régionaux de
twirling-bâton (PLO)
Gymnase Maurice Herzog
Entrée payante
- 22 mars à 9h
Randonnée à St Maurice-sur-
Dargoire (ACSO)
- 28 et 29 mars de 9h à 18h
Grand prix national de
badminton de la Ville d'Oullins
Gymnases Herzog, Montlouis et
Cosec
- 29 mars à 9h
Parcours du cœur
Parc naturel de l'Yzeron

DIVERS

- 7 mars à 21h
Bal du PLO basket
Salle des fêtes
- 7 mars à 14h
Coinche de la FNACA
Salle Collovray
- 10 mars à 13h45
Concours de coinche
Local de l'Amicale des Retraités
du Parc Chabrières
- 13 mars à 14h
Loto du Cercle du Bel Age
Salle Collovray
- 14 mars
Trophée de bridge
Salle des fêtes
- 21 mars à 14h30
Causerie "Les jumelages
européens à Oullins"
3 rue Pierre-Joseph Martin
Oullins Seniors
- 21 mars
Fête de printemps de Ba'haie
d'Oullins
Salle Collovray
- 26 et 27 mars de 9h à 12h30
et de 15h à 19h
Don du sang et de plasma
Salle Collovray
- 1^{er} et 2 avril
Bourse aux vêtements de l'ACSO
Salle Collovray
- 4 avril
Fest Noz
Salle Collovray
- 4 avril
Forum santé (CASCOL)
Gymnase Herzog



CARNET D'ADRESSES

HÔTEL DE VILLE

BP n° 87
69923 OULLINS Cedex
Tél. : 04 72 39 73 13
Fax : 04 78 50 81 78

HORAIRE D'OUVERTURE AU PUBLIC :

Lundi, mardi et mercredi
de 8h30 à 12h30 et de
13h30 à 16h30.
Jeudi de 8h30 à 18h.
Vendredi de 8h30 à 16h30.
Samedi de 9h à 12h.
Service Urbanisme :
Tél. : 04 72 39 73 16
Police Municipale :
Tél. : 04 37 20 12 00

N° VERT Propreté :
0800 717 888

N° VERT : 0800 013 477

Appel gratuit 24h/24h.
Faites-nous part de vos
idées, de vos critiques et de
vos souhaits. Pour une
réponse, n'oubliez pas de
laisser vos coordonnées.

**PERMANENCES
OUVERTES AU PUBLIC**
Toutes les permanences
ont lieu à la **Maison des
Sociétés, 37 rue Raspail.**

Impôts : le 1^{er} lundi
du mois de 9h à 11h

Aide aux victimes :
le 2^e mercredi du mois
de 14h à 16h30

Conciliateur :
2^e et 3^e lundi du mois
de 13h30 à 17h

CICAS (Retraites) :
les 1^{er} et 3^e jeudi du mois
de 9h à 12h et de 13h à
16h30. Sur rendez-vous
au 0820 200 014

CRAM (Retraites) :
tous les jeudis de 9h à 12h
et de 13h à 16h

Avocat-conseil :
tous les vendredis
de 10h45 à 12h15.

**Boutique de droit
(Amély) :** tous les vendredis
de 13h30 à 17h30
Sur rendez-vous au
04 78 51 59 28

ENCOMBRANTS
Pour toute information,
contactez le Service voirie
et cadre de vie au
04 72 39 73 13

. Déchetterie de Pierre-Bénite,
chemin de la Gravière.
Tél. 04 72 39 21 87
. Déchetterie de Francheville,
Z.I de Taffignon,
29, route de la gare
Tél. 04 78 59 04 32

CIMETIÈRE
96, rue du Perron
Tél. : 04 72 39 73 18
Ouvert tous les jours
de 8h30 à 17h.

MARCHÉS
Mardi (alimentaire) : place
A. France de 7h30 à 12h.
Jeudi (mixte) : place
A. France et rue de la
République de 7h30 à 12h.
Vendredi (mixte) : rue Albert
Schweitzer de 7h30 à 12h.
Samedi (mixte) : rues de
la Bussière, Berthelot et

Lafayette de 7h30 à 12h30.
Dimanche (mixte) : place
Kellermann de 7h30 à 12h.

**PERMANENCES
M. Michel TERROT
Député du Rhône**
8, rue Victor Hugo
69600 OULLINS
Tél. 04 78 50 50 50

**M. François-Noël BUFFET
Sénateur du Rhône**
5 rue Orsel
69600 OULLINS
Tél. 04 72 39 36 00

**M. Jean-Louis UBAUD
Conseiller Général**
Hôtel du Département
29-31 cours de la Liberté
69483 LYON Cedex 3
Tél. 04 72 61 74 33

PHOTO NUMERIQUE OFFRE SPECIALE

A partir de **500 photos** 10x15cm

Du 01/03/09

0,08€ la photo

au 31/03/09

soit 40€ tout compris les 500 photos
à commander avant le 31/03/09

YAP@ PHOTO

126 Grande Rue (face mairie) OULLINS 04 78 51 71 13

GRAIN D'ORGE

PRODUITS DIÉTÉTIQUES & BIOLOGIQUES
COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES (conseils personnalisés)
COSMÉTIQUES

glutens sans gluten - produits d'élevage écologique
aromatiques - costaux et pierres - céréales - équitable
phytothérapie

109 Grande Rue - 69800 Oullins
04 78 51 98 57 / www.grain-d'orge.fr

RAYNARD

Spécialiste traitement
et renfort de la charpente
depuis 1975

Spécialiste à Oullins, en France et à l'étranger
à partir de 1975, l'entreprise Raynard
a obtenu l'ATP - Avant 11 ans d'existence
à l'échelle nationale avec 11 ans d'expérience
en France et à l'étranger

Zone Artisanale
69290 St-Genis-les-Ollières

☎ 04 78 44 65 25 06 09 44 19 78

TRAVAIL SOIGNÉ - DEVIS GRATUIT

"LOU PING"

Maroquinerie • Bagage

Luana, T Mugler,
Mac Douglas, Paquetage,
Téxier, Achiro, Eastpak,
Desley, Lancaster,
Samsonite, Kaporals,
Esprit, Gil Holsters,
D. Lamartha...

105 Grande rue - 69800 Oullins
04 72 66 99 70

mima

fièle et mainien à domicile

Notre qualité est aussi à vous

DES OULLINOIS AU SERVICE DES OULLINOIS

Tâches ménagères, courses, aide aux repas,
lever et coucher, aide à la toilette...

NOUS FÉLICITONS NOS 15 INTERVENANTES
POUR LEUR PROFESSIONNALISME

www.mimaservices.fr

Mima - 8 rue Orsel - 69600 OULLINS - Tél 04 78 50 96 45
Fax 04 78 86 00 43 - contact@mimaservices.fr

Les mêmes
intervenant
aux heures
souhaitées

RÉSEAU
AD

PONT BLANC AUTOMOBILES 

133-135, boulevard Emile Zola 69003 OULLINS

MÉCANIQUES ÉLECTRICITÉ - toutes marques
Révision • Léchappement • Amortisseurs
Freinage • Pneumatique • Distribution

CARROSSERIE - toutes marques
Travaux assurances • Véhicules de remplacement

Tél. 04 78 50 00 91
pontblanc.auto@orange.fr

JOHNNY CLIM

- Climatisation réversible
- Electricité générale
- Photovoltaïque
- Ventilation, double flux

50% de remise
sur les groupes
extérieurs

UNITÉS INTÉRIEURES



 **atlantic**

*Jusqu'à 31 mètres
de hauteur, en fonction du modèle

Johnny Chatagneau - OULLINS - 06 64 24 86 68
johnny.chatagneau@wanadoo.fr



OULLINS

95, Grande Rue 69600 OULLINS

Contactez nous : 04 72 66 36 26

LOCATION - ACHAT - VENTE



EXCLUSIVITÉ

OULLINS CENTRE

spécial investisseur, grand T2 de 57 m² dans résidence de 1995, comprenant séjour sur balcon, cuisine équipée, chambre avec placard, SdB, wc, appartement vendu loué.

139000 €



EXCLUSIVITÉ

OULLINS CENTRE, BONNE AFFAIRE

pour ce T4 traversant, 2 chambres, séjour double sur balcon exposé ouest, cuisine, salle de bain, wc, cave, parking fermé.

139 000 €



OULLINS

A 2 pas du centre T4 de 77 m² dans résidence fermée, séjour, cuisine, 3 chambres, Salle de bains, rangements, 2 balcons, caves, parking privé A VISITER.

165 000 €



LA MULATIÈRE, A VOIR SANS TARDER

Mignon T3 de 53 m², 2 chambres, séjour avec cuisine ouverte, salle d'eau, cave, dans petite copropriété proche de tout.

127 000 €



EXCLUSIVITÉ

OULLINS

Grande rue T4 de 72 m², 3^e et dernier étage sans ascenseur, cuisine indépendante équipée, double séjour 26 m², 2 chambres, salle de bains, cellier, balcon, garage + parking privé prévoir rafraîchissement.

143 000 €



EXCLUSIVITÉ

OULLINS

Dans un cadre verdoyant et sans vis à vis beau T4 cuisine équipée ouverte sur séjour donnant sur terrasse, 3 chambres, salles de bains, dressing, cave, volets et stores électriques, parking. Possibilité garage.

178 000 €



OULLINS

Dans parc boisé petite résidence de prestige sécurisée, magnifique T2 cuisine équipée ouverte sur séjour donnant sur une terrasse de 22 m² et son jardin 109 m² avec vue dégagée, chambre, SdB, nombreux rangements, parking, faibles charges, calme absolu, proche commodités.

181 000 €



EXCLUSIVITÉ

OULLINS

Résidence de standing fermée dans parc arboré, très beau T4 cuisine équipée ouverte sur grand séjour et terrasse 2 chambres, dressing, salle d'eau cave, parking en sous-sol. A voir rapidement.

238 000 €

Vous avez un ami dans l'immobilier www.laforet-immobilier-oullins.com



INTERMARCHÉ

Les Mousquetaires

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

• Lundi à samedi de 8h45 à 19h45

**143, boulevard Émile Zola
69600 Oullins
04 78 51 35 74**

plateforme d'accueil

- détails de chantier
- gravats
- terres végétales
- déchets du BTP
- végétaux
- bois d'lagage

vente matériaux

- graves recyclées
- graviers
- enrochements - pierres
- sables
- terres végétales
- broyats de bois

Arône Environnement
collecte & valorisation des déchets

RD 142 - 36, route de Bignat
69000 ST-BENOÎT-CAYAL
Tel 04 78 59 00 11
Fax 04 78 59 01 11

location de bennes
tous déchets

7 à 35 m³
gestion de déchèteries
déchèteries mobiles

Entreprises - Particuliers - Industriels - Collectivités

Ouverture d'une déchèterie destinée aux professionnels

FÂIENCES - GRÈS - PIERRES - MOSAÏQUES



BERNARD CERAMICS

45 AV. FRANÇOIS MAYER - 69600 OULLINS - TEL : 04 72 34 15 30